



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 septembre 2025 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2025 09 15-08- Partenariat entre la commune de Vaugneray et la commune de St Genis les Ollières pour la mise en place de permanences délocalisées

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 08/09/2025	
En exercice :	33	
Présents :	20	Affichage de la convocation : 09/09/2025
Pouvoirs :	11	
Votants :	31	Affichage du compte rendu : 16/09/2025
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Brigitte REGIS-MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir :		
Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Mme Brigitte REGIS MOREAU M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD M Gérard DUPLAT donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN M Philippe LARGE donne pouvoir à M Olivier DEROZARD Mme Genevieve HECTOR donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES M Sylvain BARCET donne pouvoir à Mme Sandrine ARNAUD Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN M Rémi GILLET donne pouvoir à M Daniel MALOSSE		
Absents ou excusés :		
Mme Chantal BERTHILLON M Christian NEUVILLE		

Mme Béatrice DUMORTIER est élue Secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives est un véritable enjeu de territoire. Dans ce contexte, la commune de Vaugneray accueille un Espace France Services (EFS) dont la vocation est de répondre à tous les usagers sans condition de résidence. Ce service connaît un succès croissant auprès des habitants avec une moyenne de plus de 20 demandes traitées par jour.

Plusieurs communes ont sollicité la commune de Vaugneray pour que leurs habitants accèdent plus facilement aux services de l'EFS. Pour faire face à cet enjeu du dernier kilomètre, une réflexion a été menée pour l'organisation de permanences délocalisées dans les mairies partenaires.

Depuis 1 an, une permanence délocalisée a lieu une fois par quinzaine sur la commune de Marcy l'Etoile. Le bilan est positif et le partenariat se renouvelle pour l'année 2025/2026.

Désormais, la commune de SAINT GENIS LES OLLIERES souhaite proposer ce service à ses habitants.

La présente convention a pour objet de définir les modalités administratives et financières de ce partenariat.

Le coût de la permanence délocalisée est à la charge de la structure d'accueil.

Ce coût comprend le salaire chargé du conseiller France services proratisé à la demi-journée de permanence.

La présente convention est signée pour une durée d'un an à compter du 1er septembre 2025.

Elle est reconductible tacitement par période d'un an.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de convention annexé

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,

Dont le résultat est le suivant :

31 suffrages exprimés : 31 voix Pour

UNANIMITÉ des suffrages exprimés

AUTORISE Monsieur le Maire la convention de partenariat entre la commune de Vaugneray et la commune de St Genis les Ollières pour la mise en place de permanences délocalisées

DIT QUE les crédits sont inscrits au budget principal 2025

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le

17.09.2025
et de la publication en mairie le

17.09.2025

La secrétaire
Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2025 09 15-08 Partenariat entre la commune de

Objet de l'acte : Vaugneray et la commune de St Genis les Ollières pour la mise en place
de permanences délocalisées

.....
Date de décision: 15/09/2025

Date de réception de l'accusé 17/09/2025
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2025091508_08

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20250915-2025091508_08-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .2

Domaines de competences par themes
Aide sociale

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 2025 09 15-08- Partenariat entre la commune de Vaugneray et la
commune de St Genis les Ollières pour la mise en place de permanences
délocalisées.pdf (99_DE-069-200047785-20250917-2025091508_08-
DE-1-1_1.pdf)